AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-8-77137503

PUBLICATION PÉRIODIQUE 536 AD

EDITION STATION ILE DE FRANCE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

ABONNEMENT ANNUEL 50 F.

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 77 - 10 AOUT 1977

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES: Pour l'ensemble de la circonscription les risques de pénétrations par les chenilles issues du premier vol sont terminés.

Le deuxième vol vient de débuter. En principe il sera peu important; mais avec le réchauffement, des pontes ont été déposées. Des éclosions larvaires sont donc possibles à partir du 10/8. Faibles au début elles n'augmenteront sensiblement qu'à compter du 17/8 en secteurs chaud et urbains, du 24/8 en secteur froid et du 19-20/8 dans les autres secteurs. Le choix de la date d'intervention est fonction des risques d'attaques (voisinage, importance des dégâts dûs à la première génération).

ACARIENS : Un contrôle va être nécessaire pour savoir si l'importance de la population justifie un traitement avant le début des pontes d'hiver (généralement mi-août); contrôle à effectuer sur deux feuilles par arbre, sur 50 arbres, dans le 1/3 central d'une pousse de l'année. Les seuils de tolérance retenus sont 45% des feuilles occupées ou 5 formes mobiles par feuille. Utiliser de préference : Benzoximate, Cyhexatin, Dicofol.

PSYLLES : Dans les vergers fortement infestés de nouvelles éclosions viennent de se produire.

PUCERONS : L'activité du Puceron lanigère reste à surveiller.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES : Compte tenu des conditions climatiques de l'année, les risques d'infection par les Gloesporioses seront assez élevés. Un premier traitement est nécessaire 40 jours avant la récolte. Les produits utilisables sont : Bénomyl (30 g.ma/hl), Carbendazime (30 g.m a/hl), Méthylthiophanate (50 g. m a/hl).

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : Jusqu'à maintenant rien n'a été observé . En conséquence aucun risque sérieux n'est à craindre pour les cultures récoltées ou défanées avant le 20-25 août. Surveiller néanmoins les champs (surtout les variétés tardives), 5 à 7 jours après chaque contamination possible (15 heures d'humidité).

CERCOSPORIOSE DE LA BETTERAVE : De nouveaux foyers ont été observés dans le sud de S et M. Ils sont encore peu importants. Nous rappelons q'un traitement est à réaliser dès que l'on observe de petits foyers (3 à 4 betteraves attaquées) dispersés dans la culture. Les produits utilisables sont : Bénomyl 150 g. m a/ha, Carbendazime 150 g. m a/ha, Thiabendazole 100 g. m a/ha Manèbe + Méthylthiophanate 1.000 + 500 g. m a/ha.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU : Les éclosions larvaires ont débuté, elles vont se poursuivre jusqu'au 25 août environ.

MOUCHE DU CHOU : Un nouveau vol et des dégâts sont en cours.

ALTERNARIA SUR TOMATE : La maladie est fréquente en culture intensive, son évolution est à surveiller.

ROUILLE DU POIREAU : Les premières attaques ont été observées. L'extension de cette maladie peut être limitée par des pulvérisations avec : Mancozèbe, Manèbe 160 g/hl, Propinèbe 210 g/hl.

P 422

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur - Gérant: P. JOURNET

FONGICIDES AUTORISES A LA VENTE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES DE POMMES DE TERRE (+)

(suite au Bulletin nº 76)

Matières actives	Doses	Gale argentée	Phoma	Rhizoctone	Observations
Aminobutane	28 g/q		+		Fumigation
Bénomyl	2oo g/ q 6 g/ q	+	+ +		Trempage 5 minutes Pulvérisation fine
Carbendazime	200 g / q			+	Trempage 5 minutes
Formol (aldéhyde formique à 35 %)	1 l / hl. 1 bombe/15 m3			+ +	Trempage 5 minutes Fumigation
Glycophène	200 g / hl.	+	?	+	Trempage 5 minutes
Mancozèbe	240 g / q			+	Poudrage
Méthylthiophanate	400 g / hl. 350 g / hl. 280 g / hl.	 +	+	 +	Trempage 5 minutes
Thiabendazole	240 g /hl. 6 g / q.		+ +		Trempage 5 minutes Pulverisation fine
Associations: Carbendazime + Manèbe	120 g / hl. 1000 g / hl.			+	Trempage 5 minutes
Manèbe + Thiabendazole	300 g / hl. 180 g / hl.	+		+	Trempage 5 minutes

TRAITEMENTS DES SOLS AU BROMURE DE METHYLE

RECOMMANDATIONS AUX PERSONNES , ENTREPRISES , GROUPEMENTS AGREES

ET AUX UTILISATEURS

La limitation des résidus bromés devient de plus en plus nécessaire pour les cultures légumières mises en place sur un sol désinfecté .
Un document général envoyé aux conseillers horticoles interessés(intitulé "La désinfection des sols au bromure de méthyle - Limitation des résidus bromés dans les légumes "), fait une large part aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ce but .

Ces mesures techniquement nécessaires se situent aux trois stades suivants :

*Au niveau de la préparation du terrain pour le traitement =
la température,l'humidité relative ,la porosité , les matières organiques et les amendements calcaires.

*Au niveau du traitement proprement dit =
la dose ,la durée de contact ,la fréquence du traitement.

*Au niveau de la préparation du terrain pour la remise en culture =
l'aération",le lessivage ".

Il convient de travailler en collaboration avec les Agriculteurs et de les aider :*par des conseils, * par la mise en application des mesures appropriées , détaillées dans le document ci - dessus indiqué.

L'Ingénieur d'Agronomie
Chef de circonscription adjoint,
J. MASSOT.